

OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de mission « mobilisation du bois des forêts communales des Bouches-du-Rhône »

1. Contexte du poste

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif – 10 salariés) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://www.ofme.org/communes-forestieres>).

L'association met en œuvre différentes actions de développement et valorisation des forêts en circuit-court. Dans le cadre du contrat Etat-ONF-Communes forestières, les Communes forestières se sont engagées au niveau national à mobiliser plus de bois dans les forêts communales. Cet engagement a été décliné à l'échelle régionale à travers le plan de mobilisation signé par l'Office national des forêts (ONF) et les Communes forestières en 2012. Ce plan fixe les objectifs pour mobiliser plus de bois et mieux.

Afin d'atteindre ces objectifs, dans les Bouches-du-Rhône, les Communes forestières se dotent de moyens techniques en recrutant un chargé de mission « mobilisation ». Cette première action initiée dans les Bouches-du-Rhône aura vocation à se pérenniser et s'élargir à la région.

2. Missions

La personne recrutée, sous la responsabilité du Président et de la direction des Communes forestières des Bouches-du-Rhône, en lien étroit avec le Département, les collectivités territoriales et les différents partenaires du secteur forêt bois notamment l'ONF, devra mener à bien les missions suivantes :

- **Identification des volumes réellement mobilisables et des freins à la mobilisation :**
 - o Analyse des aménagements publics
 - o Identification des volumes de bois disponibles et du potentiel de bois supplémentaire mobilisable en forêt communale
 - o Analyse des freins à la mobilisation et proposition de solutions pour les lever
- **Accompagnement des communes dans la gestion et la valorisation de leur forêt :**
 - o Accompagner les élus dans la réalisation et la mise en œuvre des aménagements forestiers
 - o Accompagner les élus dans la mise en marché des bois par les communes
 - o Expérimenter de nouveaux modes de commercialisation, notamment à travers la contractualisation entre propriétaires forestiers et entreprises de transformation locale

La personne recrutée mènera ces actions dans les Bouches-du-Rhône sur des territoires tests. Elle sera en lien étroit avec les élus et techniciens des intercommunalités et des communes.

3. Profil recherché

- Bac + 3/5, de formation forestière et/ou commercialisation des bois,
- Une expérience en matière d'animation de projets de mobilisation/valorisation du bois en circuit-court portés par les collectivités est souhaitée,
- Une connaissance du secteur forêt – bois est indispensable et du fonctionnement des collectivités locales sera appréciée,
- Capacité d'animation et de persuasion indispensable,
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, à la conduite de projets multi-partenariaux, sont indispensables.

4. Type de contrat

CDD de 6 mois avec possibilité de renouvellement.

Salaire : A adapter selon compétences et expérience.

Localisation : Gardanne (13) ; déplacements fréquents dans les Bouches-du-Rhône, ponctuels en région et hors région.

Prise de fonction : 1^{er} octobre 2015

Envoyer lettre de motivation à l'attention de *Monsieur le Directeur des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur* + CV par e mail à l'adresse paca@communesforestieres.org en précisant dans l'objet « chargé(e) de mission mobilisation du bois en forêt communale ».

Date limite de dépôt des candidatures : 3 septembre 2015